

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 8 (1932-1933)
Heft: 12

Artikel: Le fusilier Vincent du bat. 7
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-709028>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Die Wehrleute

Wir schreiten hart in Reih und Glied,
dumpf Schrittgestampf ist unser Lied.
Wir sind das Bild der Manneszucht,
der ernsten Stille Furcht und Wucht.
Als Ehrenpfand vom Vaterland
schmückt — alle gleich — das Wehrgewand.
Wir schirmen Herd und zarte Brut
vor Frevel und vor Uebermut.
Uns drückt kein fremder Zwang zur Gruft,
wir atmen all die freie Luft.
Solang bewehrt wir stehn auf Hut,
wärmt Fried' das Land, blüht auf das Gut.
Nicht zur Vernichtung, zum Gedeihn
hält unsre Wehr die Waffen rein!

Hans Kägi.

Les services derrière le front

par le Major d'E. M. G. Roger Secrétan

Ce très intéressant article traitant un sujet dont on ignore trop souvent l'importance a été publié dernièrement par le « Sous-Officier », le vaillant organe de la section organisatrice des J.S.S.O. en 1933, à Genève.

Avec son autorisation, nous sommes heureux de reproduire cette étude qui sera suivie d'un article pratique dû à la plume du Plt. Buxel, Q.M. de la 1^{re} division. (Réd.)

Introduction.

Une armée n'est pas composée seulement de fusils et de canons. Pour que les troupes du front soient en mesure de remplir leur tâche, il faut leur apporter, régulièrement et sans à-coups, tout ce dont elles ont besoin et les débarrasser de tout ce qui les gêne. Les fusils et les canons, en effet, demandent des munitions. Ils sont, d'autre part, servis par des chevaux et par des autos qui consomment et qui s'usent. D'où nécessité de ravitailler l'avant en soldats, en munitions, en vivres, en objets d'équipement, en matériel sanitaire, en chevaux et en mulets, en véhicules, en carburants, et d'organiser l'évacuation des malades et des blessés (hommes et bêtes), des prisonniers, des objets et des véhicules détériorés. Le service, si important, de la poste de campagne doit également être assuré. Et, comme les ravitaillements et les évacuations mettent les routes à rude épreuve, il faut s'occuper de l'entretien de celles-ci et de la réglementation du trafic routier. Tâche écrasante et d'une importance capitale, qui exige un personnel nombreux, des moyens puissants et une préparation minutieuse. Notre but est de décrire de façon très simple les grandes lignes de cette organisation, pensant qu'elle est de nature à intéresser les sous-officiers, à compléter leurs connaissances militaires et à inspirer une juste confiance dans notre armée.

Les ressources diverses tirées du pays et destinées aux troupes sont, pour la plus grande partie, concentrées, derrière les divisions, dans de vastes magasins nommés: *têtes d'étapes*. Une tête d'étapes peut desservir une à deux divisions. Les courants montants convergent vers cet organe régulateur et, de là, filtrés, se dirigent vers les troupes; les courants descendants suivent la même voie. Seuls font exception les ravitaillements et les évacuations sanitaires, ceux du service des autos et, selon le cas, le remplacement des munitions. Nous n'envisagerons ici que les organes situés entre la tête d'étapes et les troupes, soit les « Services derrière le front ».

La tête d'étapes est placée, autant que possible, dans un centre important au point de vue ferroviaire. Ses organes vont au-devant des troupes et assurent les transports jusqu'en des points appelés: *places d'échange*, situés à proximité des troupes combattantes. Là nous entrons dans la zone d'action des divisions, des brigades indépendantes, des garnisons des fortifications. Suivant la situation et les communications, on aura une seule place d'échange ou plusieurs places d'échange par division.

La place d'échange est donc le lieu de rendez-vous des étapes et de la division. Si les voies ferrées s'y prêtent, le service des étapes poussera peut-être ses antennes assez près des troupes pour que les trains de munitions et les trains de ravitaillement de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie, etc., puissent venir toucher directement auprès de lui. Il serait, toutefois, imprudent de compter sur cette possibilité, pour diverses raisons, techniques et tactiques. La place d'échange sera, au contraire, généralement trop éloignée des unités pour permettre une livraison directe. La nécessité s'impose donc de confier les transports entre la place d'échange et les unités à des troupes spéciales, indépendantes des bataillons, escadrons, batteries. Ces troupes sont les Cp. de parc pour le transport des munitions, et le Groupe de subsistances pour le transport des vivres. Elles feront, par conséquent, la navette entre la place d'échange et des lieux, nommés *places de ravitaillement*, où les fourgons des troupes combattantes viendront chercher la marchandise. Tête d'étapes, place d'échange, place de ravitaillement, telle est la trilogie normale des ravitaillements et des évacuations, excepté, comme nous l'avons dit, pour le service sanitaire et celui des autos.

Ceci dit, examinons sommairement les divers services l'un après l'autre.

A suivre.

Le fusilier Vincent du bat. 7

Extrait du Livre d'Or du Bataillon 7

Le 7 n'est plus. La plupart des Vaudois qui ont porté un 7 sur leur képi se sont réunis pour échanger leurs souvenirs et saluer une dernière fois le drapeau du défunt bataillon. Et tous leurs compagnons, proches ou lointains, qui n'ont pu assister à cette fête auront évoqué, eux aussi, des souvenirs.

Il en est un cependant que la nouvelle de ces fêtes et de cette disparition n'aura probablement pas ému, ne l'ayant pas atteint dans la Haute-Egypte où il est né et où il vit encore. La vision de la Suisse et du bataillon 7 n'a interrompu qu'un instant le cours de son existence tant il avait hâte de retrouver l'horizon familier de la vallée des Rois où flotte l'odeur sucrée des raffineries.

Quand, à Nag-Hamadi, non loin de Louqsor, on apprit en août 1914 que la guerre éclatait et que notre pays allait être envahi par l'Allemagne, son père, ancien armurier de carabiniers, avait senti se réveiller en lui de vieilles fibres endormies et ayant appelé son enfant, lui avait dit: « Louis, mon fils, bien que tu n'aies jamais vu la Suisse, tu es Suisse et ton pays est en danger. Je suis trop vieux pour faire la guerre. C'est à toi de me remplacer, va faire ton devoir. »

Vincent Louis, avec son petit bagage, avait pris le rapide du Caire et d'Alexandrie; il avait traversé les mers et, un beau matin, on vit débarquer à la caserne de Lausanne, une recrue fraîche éclore, avec un pompon tout neuf, des pattes d'épaules reluisantes et un 7 étincelant au képi. De tous les Suisses ramenés au pays par les circonstances, Vincent était le plus imprévu. De

tous les soldats de notre chère armée, il était l'un des plus originaux. Il avait le teint légèrement bistré et de grands yeux bruns et doux. Dodelinant de la tête, il avait la démarche languissante des gens habitués à porter sur leurs épaules le soleil égyptien. Il parlait assez bien le français, mais beaucoup mieux l'arabe et, pour se reposer à l'étape, il s'asseyait dans l'herbe, les jambes croisées. A lui tout seul, Vincent constituait notre armée coloniale.

Pour qu'il fût en mesure de repousser convenablement l'ennemi, on se hâta de lui apprendre à se servir de son fusil. Puis, comme l'ennemi tardait à venir, on lui enseigna à saluer ses supérieurs, à frapper violemment le sol avec ses pieds et à faire des marches de plus en plus longues avec un sac de plus en plus lourd. Et Vincent, dégrisé, se prit à regretter les vastes étendues et l'odeur sucrée de la vallée des Rois.

Promu soldat, on l'envoya, avec quelques compagnons, rejoindre son bataillon et, avec son beau 7 luisant au képi, il tomba un soir d'automne en plein bataillon 4, au bord du lac de Neuchâtel. Car c'était le beau temps où le 7, aux cadres trop étroits, faisait des cadeaux à ses voisins.

Un fourrier reçut les arrivants et dressa un état nominatif. Ce fut le tour de Vincent.

— Vos noms et prénoms? — Vincent Louis. — D'où venez-vous? — De Nag-Hamadi.

Le fourrier eut un sursaut. Son œil devint méfiant. Il comprenait qu'on vint de Vuarrens ou de Villars-Tiercelin, à la rigueur de Bümpliz, mais il n'admettait pas qu'on se moquât de lui en débarquant de la Haute-Egypte. Louis Vincent avec son drôle d'accent et ses phrases chantantes lui conta son aventure.

Dès lors, il coucha sur la paille, mangea la « gomme » et le « rata » en compagnie de braves gens de la Broye qui avaient adopté et pris en affection cet étrange soldat au képi de guingois emprisonnant une âme peu militaire. Était-ce sa faute d'ailleurs? Un mauvais génie tachait sa vareuse et lui arrachait ses boutons; ses bandes molletières tirebouchonnaient de façon bizarre. Son havre-sac baillait. Sa baïonnette se rouillait et chaque jour il perdait dans la paille du cantonnement ses brosses ou son couteau.

Clopin clopant, le matin, il arrivait le dernier sur les rangs, enfoui dans une capote, quand toute la section était en vareuse.

— Fusilier Vincent, que signifie cette tenue? interrogeait le lieutenant courroucé. Et Vincent, de sa voix la plus chantante et la plus innocente, répondait: « Mon lieutenant, z'ai froid. Il fait si froid! »

L'hiver approchait; on occupait les terribles loisirs que nous laissait l'ennemi, à serpenter le long des routes et à fouler les labours. Des ciels tristes pesaient sur l'Emmenthal. Bon gré, mal gré, attaché à son rang, Vincent, la tête basse, tirait sur la bricole en psalmodiant des chansons arabes que personne ne comprenait. Quelqu'un lui criait: « Hé! Vincent! comment trouves-tu la Suisse? » Il glissait un regard éteint sur le profil du Jura et disait: « Oui, bien sûr, c'est zoli, c'est pittoresque, mais ze m'ennuie, ici! » Et quand un rayon de soleil arrivait à crever les nuages, Vincent relevait la tête et dansait sur la route, en signe d'allégresse.

Ce fut au commencement de décembre qu'il vit pour la première fois de la neige. Quelques flocons isolés, en avant-garde, dégringolaient du ciel gris-fer. L'un d'eux s'arrêta sur la manche de Vincent qui pinça délicatement entre le pouce et l'index ce gros insecte mystérieux. Puis, enchanté de sa découverte, il poussa des

cris gutturaux, ouvrant la bouche et tirant la langue, pour attraper au passage un flocon.

Certains soirs, au cantonnement, dans la petite salle d'école garnie de paille, il contait des histoires et Gaudaz et Ulrich et Perrotin, retrouvant leurs âmes d'enfant, ne se lassaient pas de l'entendre parler du pays du Nil, des plantations et des sables. On lui disait: « Vincent, raconte-nous encore une fois comment on se marie en Egypte! » Et Vincent s'asseyait dans la paille et croisait ses jambes. L'auditoire faisait cercle autour de lui et il exigeait que chacun se tint assis et les jambes croisées, puis il commençait une longue histoire, chargée d'images et de symboles. Il décrivait la vieille mère allant au loin chercher une épouse pour son fils. « Elle marcha trois jours, disait-il, elle se reposa trois nuits et quand le soleil se leva pour la quatrième fois... » Il introduisait dans son récit des dialogues. Il parlait des cinq bœufs et des trente moutons qui constituaient la dot. Il décrivait la cérémonie nuptiale, les chants, les cris, les danses, les torches au crépuscule et son histoire jetait dans ce cantonnement poussièreux de l'Emmenthal, parmi ces Broyards aux yeux agrandis, un reflet de la splendeur orientale. Et Gaudaz, fatigué d'avoir été assis trop longtemps sur les talons, secouait l'ankylose et s'étirait en murmurant: « Quel drôle de patelin que ton Egypte! »

Plus tard, Vincent passa au 7. Le printemps venu, la Confédération n'ayant plus besoin de ses services, le laissa regagner la Haute-Egypte, où de temps en temps il doit se souvenir qu'il avait jadis sur la tête un képi de travers où un 7 resplendissait.

Petites nouvelles

« Le rapport présenté par M. Minger, Conseiller fédéral, au sujet des événements du 9 novembre n'est ni un plaidoyer pour les soldats, ni un réquisitoire contre les émeutiers, écrit M. Jean Martin dans le « Journal de Genève » du 31 janvier: c'est un recueil de témoignages de ceux qui, eux, ont vu ce qui s'est passé, et remettent en lumière la vérité que d'autres ont intérêt à dissimuler ou à déformer. »

La place nous faisant défaut pour reproduire les nombreuses déclarations attestant que la troupe a agi en état de légitime défense, nous n'en citerons qu'une qui émane d'un soldat antimilitariste:

« Je suis moi-même antimilitariste, dit-il, car j'estime que les peuples et les citoyens devraient arriver à s'entendre entre eux sans que des combats et des guerres soient nécessaires. A Genève, je me sentais en face de voyous qui m'attaquaient et ne recherchaient que la bagarre, excités par des meneurs organisés et payés... en tirant j'avais l'impression que nous défendions notre peau et que sans cela nous étions perdus. »

Après ceci, est-il encore permis de douter que la troupe ait tiré en état de légitime défense?

* * *

Dans une conférence faite à la section de Berne de la Société suisse des Officiers, le colonel divisionnaire Wille, chef d'arme de l'Infanterie, a exposé ses idées sur la réorganisation de l'armée. Il a préconisé l'école de recrues de 90 jours (au lieu de 67) dont 7 semaines seraient réservées à l'instruction détaillée, y compris les tirs de combat, 3 semaines à la formation de l'unité et 3 semaines à l'instruction du bataillon. Les troupes d'infanterie n'auraient de ce fait plus que 5 cours de répétition à accomplir. La cavalerie et l'artillerie effectueraient encore 6 et les armes spéciales 7. Pour les sous-officiers, on exigerait 7 cours de répétition. Ceux-ci auraient une durée de 15 jours. Ces exigences ne sont pas exagérées et elles n'entraînent aucune prolongation de service. Par contre elles vaudraient à l'Etat 2 à 3 millions d'économies.

* * *

Les expériences faites par l'état-major japonais au cours des opérations de Mandchourie l'ont amené à envisager d'assez importantes modifications dans l'organisation de l'armée. Ces modifications, qui, naturellement, visent toutes à une augmentation de puissance, portent principalement sur les points suivants: